



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Cabines

Question écrite n° 16497

Texte de la question

M Henri Bayard demande à M le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace de bien vouloir lui préciser sa politique en matière de cabines publiques de téléphone. Il semble, en effet, qu'en raison du développement du nombre d'abonnés raccordés les implantations de cabines ont non seulement été stoppées, mais, dans bien des cas, des cabines ont été supprimées. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel est le nombre actuel et quel a été le nombre le plus élevé et en quelle année.

Texte de la réponse

Reponse. - Le nombre total de points d'accès au téléphone public ne cesse de croître, ainsi que le montre le tableau ci-après : (En milliers) Voir tableau dans le JO no 37 (année 1989). S'agissant des cabines de France Telecom proprement dites, le parc a en effet, légèrement diminué (4 p 100 environ) depuis cinq ans. En fait, cette évolution recouvre un redeploiement visant à implanter les cabines en fonction de la demande des usagers. Il convient à ce propos de rappeler que les cabines situées dans les communes de moins de 500 habitants représentent 11 p 100 de l'ensemble du parc et 0,5 p 100 des recettes. C'est dire la charge qu'elles représentent pour France Telecom, et la contribution que ce service public apporte à l'animation de la vie rurale. L'engagement a été pris, et sera tenu, de maintenir au moins une cabine par commune indépendamment de toute considération de rentabilité. Pour les communes non encore desservies, un système nommé « Uniphone », particulièrement adapté aux zones rurales, est actuellement en cours d'expérimentation dans trois régions. Ce système permet d'appeler des numéros d'urgence gratuitement, et même sans qu'il soit besoin de pièces ni de carte ; il permet également d'appeler tout numéro, sous réserve d'être titulaire d'une carte Pastel. Si l'expérimentation en cours se révèle satisfaisante, la généralisation de ce système serait envisageable.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16497

Rubrique : Téléphone

Ministère interrogé : postes, télécommunications et espace

Ministère attributaire : postes, télécommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 1989, page 3360